

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 02099

Numéro SIREN : 477 575 583

Nom ou dénomination : A T P R T

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2021 sous le numéro de dépôt 27744

Société A.T.P.R.T.
21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Activité principale de l'entreprise :

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier fiscal
- Le dossier de gestion

Fait à SEPTEMES LES VALLONS
Le 30/06/2021

D'AMORE MAXENCE
COLLABORATEUR COMPTABLE

SIMONE Hervé
EXPERT COMPTABLE

*"Certifié conforme
à l'original"*

ECG PROVENCE
56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS
04.91.65.22.03

Société A.T.P.R.T.

21 BD ARTHUR MICHAUD

13015 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTES ANNUELS

- Analyse de votre entreprise
- Bilan, Indicateurs financiers
- Bilan actif-passif
- Compte de résultat
- Annexe
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Compte de résultat
- Annexe à la liasse fiscale

DOSSIER FISCAL

- Liasse 2065
- Liasses 2050 à 2059-F

DOSSIER DE GESTION

- Bilan synthétique
- Détail bilan synthétique
- Soldes intermédiaires de gestion
- Détail Soldes intermédiaires de gestion
- Equilibre financier
- Tableau de financement
- Du résultat à la trésorerie
- Ratios

ECG PROVENCE

56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS

04.91.65.22.03

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société A.T.P.R.T.
21 BD ARTHUR MICHAUD
13015 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	294 483 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	974 126 Euros
- Résultat net comptable,	36 377 Euros

Fait à SEPTEMES LES VALLONS
Le 30/06/2021

D'AMORE MAXENCE
COLLABORATEUR COMPTABLE

SIMONE Hervé
EXPERT COMPTABLE

Société A.T.P.R.T.
21 BD ARTHUR MICHAUD
13015 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS

ECG PROVENCE
56 AVENUE DU 08 MAI 1945

13240 SEPTEMES LES VALLONS
04.91.65.22.03

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
Immobilisations	34 334	37 134
Stocks et en cours		
Créances	224 967	196 655
Disponibilités	7 981	55 068
Comptes de régularisation	27 201	33 021
TOTAL DE L'ACTIF	294 483	321 878
Capitaux propres (Dont résultat)	204 507 36 377	210 988 74 423
Provisions risques et charges		
Dettes financières	18	18 857
Dettes d'exploitation	89 958	92 033
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	294 483	321 878

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
Ventes de marchandises		
Production de l'exercice	974 126	1 029 294
Marge commerciale		
% CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production	723 737	808 519
% CA Production exercice	74.30	78.55
Marge brute globale	723 737	808 519
% CA	74.30	78.55
Valeur ajoutée	380 693	429 248
% CA	39.08	41.70
Excédent brut d'exploitation	39 438	88 927
% CA	4.05	8.64
Résultat courant	29 049	89 926
% CA	2.98	8.74
Résultat net	36 377	74 423
% CA	3.73	7.23

RATIOS	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)	61.35	51.02
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	20.34	24.77
Solvabilité à court terme	2.59	2.27
Autonomie financière	2.27	1.90

BILAN AU 31/12/2020

ACTIF

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart %
Immob.incorporelles nettes			
Immob.corporelles nettes	28 781	31 581	8.87
Immob.financières	5 553	5 553	
ACTIF IMMOBILISE	34 334	37 134	7.54 ↘
Stock matières, marchandises			
Produits finis			
Travaux en cours			
STOCKS ET EN COURS			→
Avances fournisseurs			
Créances clients	185 699	161 766	14.79
Autres créances	39 268	34 888	12.55
Comptes de régularisation	27 201	33 021	17.63
VALEURS REALISABLES	252 168	229 676	9.79 ↗
Disponibilités	7 981	55 068	85.51
ACTIF CIRCULANT	260 149	284 743	8.64 ↘
TOTAL GENERAL	294 483	321 878	8.51 ↘

PASSIF

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart %
Capital	7 000	7 000	
Résultat de l'exercice	36 377	74 423	51.12
Prélèvements, distributions			
Autres fonds propres	161 131	129 565	24.36
FONDS PROPRES	204 507	210 988	3.07 ↘
Provisions réglementées			
Prov.risques et charges			
Subventions			
Emprunts à plus d'un an			
DETTE LONG TERME			→
CAPITAUX STABLES	204 507	210 988	3.07 ↘
Emprunts à court terme			
Avances clients			
Dettes fournisseurs	38 772	47 744	18.79
Dettes fiscales et sociales	45 587	37 426	21.80
Autres dettes	5 616	16 880	66.73
Comptes de régularisation			
Concours bancaires		8 839	100.00
DETTE COURT TERME	89 976	110 890	18.86 ↘
TOTAL GENERAL	294 483	321 878	8.51 ↘

INDICATEURS FINANCIERS

	Exercice N 31/12/2020	Exercice N-1 31/12/2019	Ecart
Rotation des stocks			
Délai de paiement clients	61.35	51.02	10.33
Délai de paiement fournisseurs	20.34	24.77	4.43
Fonds de roulement en jours	62.89	60.81	2.08
Utilisation du fonds de roulement	62.89	63.90	1.01
Trésorerie en jours	2.95	16.17	13.22
Prélèvements / résultat			

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	41 832	34 833	7 000	7 575	575	7.59
	Autres immobilisations corporelles	69 866	48 085	21 782	24 006	2 225	9.27
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 553		5 553	5 553		
	Total II	117 251	82 917	34 334	37 134	2 800	7.54
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	185 699		185 699	161 766	23 933	14.79
	Autres créances	39 268		39 268	34 888	4 379	12.55
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				52 531	52 531	100.00
	Disponibilités	7 981		7 981	2 537	5 444	214.54
	Charges constatées d'avance (3)	27 201		27 201	33 021	5 820	17.63
	Total III	260 149		260 149	284 743	24 595	8.64
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		377 400	82 917	294 483	321 878	27 395	8.51

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

5 553

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000)	7 000	7 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	700	700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	160 356	128 790	31 566	24.51
	Report à nouveau	75	75		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	36 377	74 423	38 046	51.12
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	204 507	210 988	6 480	3.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		8 839	8 839	100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	18	18		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 772	47 744	8 972	18.79
	Dettes fiscales et sociales	45 587	47 426	1 839	3.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 599	6 862	1 264	18.42
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	89 976	110 890	20 914	18.86
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	294 483	321 878	27 395	8.51

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

89 976

110 890

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	974 126		974 126	1 029 294	55 168	5.36
Chiffre d'affaires NET	974 126		974 126	1 029 294	55 168	5.36
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				1 622	1 622	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 749	11 388	5 639	49.51
Autres produits			44	1	43	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			979 919	1 042 305	62 386	5.99
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			175 481	171 052	4 429	2.59
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			417 952	428 993	11 041	2.57
Impôts, taxes et versements assimilés			4 242	3 630	612	16.85
Salaires et traitements			212 867	211 099	1 768	0.84
Charges sociales			124 146	127 215	3 068	2.41
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 984	11 646	1 338	11.49
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4 543	4	4 539	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			952 215	953 639	1 424	0.15
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			27 704	88 666	60 962	68.75
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 344	1 260	85	6.71
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 344	1 260	85	6.71
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	1 344	1 260	85	6.71
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	29 049	89 926	60 877	67.70
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	680		680	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 500	2 700	9 800	362.96
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	13 180	2 700	10 480	388.15
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	903	565	338	59.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	357		357	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 260	565	695	123.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	11 920	2 135	9 785	458.32
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	4 592	17 638	13 046	73.97
Total des produits (I+III+V+VII)	994 443	1 046 265	51 821	4.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	958 067	971 842	13 775	1.42
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	36 377	74 423	38 046	51.12

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

87 322 83 402

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	27 201
Total	27 201

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Participation des salariés

Le 30/06/2021
MERCHICA REGIS PRESIDENT

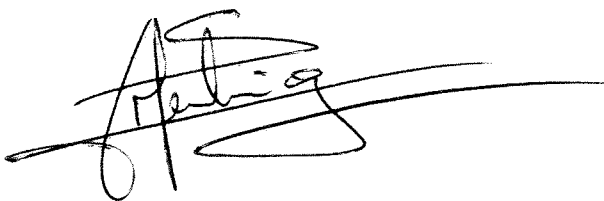


Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000
Nbre des actions ordinaires existantes	700	700	700	700	700
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	860 170	903 778	987 905	1 029 294	974 126
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	17 127	25 884	124 638	103 707	53 953
Impôts sur les bénéfices	3 059	3 956	23 488	17 638	4 592
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	9 516	17 203	92 139	74 423	36 377
Résultat distribué					42 857
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	20.10	31.33	144.50	122.96	70.52
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	13.59	24.58	131.63	106.32	51.97
Dividende distribué à chaque action					61.22
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5	6	5	7	
Montant de la masse salariale de l'exercice	157 383	180 065	159 539	211 099	212 867
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	106 737	125 098	115 729	127 215	124 146

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	7 000	7 575	575	7.59
21500000 INST.TECH.MATERIEL & OUTILLAGE	41 832	38 510	3 322	8.63
28150000 AMORT.INST.TECH.MAT.& OUTIL.	34 833	30 935	3 897	12.60
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 782	24 006	2 225	9.27
21810000 INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS	37 399	32 594	4 805	14.74
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	21 673	21 552	120	0.56
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	10 794	8 879	1 915	21.57
28181000 AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIVERS	20 068	14 952	5 116	34.21
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	18 622	15 560	3 062	19.68
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	9 394	8 507	887	10.43
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 553	5 553		
27500000 CAUTION SVR	1 500	1 500		
27502000 CHANTEPERDRIX CAUTION	1 500	1 500		
27503000 BNP LEASE CAUTION RENAULT MASC	2 478	2 478		
27506000 CAUTION SMTPC	75	75		
Total II	34 334	37 134	2 800	7.54
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	185 699	161 766	23 933	14.79
41000000 CLIENTS	185 699	161 766	23 933	14.79
AUTRES CREANCES	39 268	34 888	4 379	12.55
40100000 FOURNISSEURS	2 603	2 158	445	20.63
42100012 Rémun. MERCHICA REGIS	58		58	
42100036 Rémun. VILORIA GERARD	100	100		
42129000 RICARD MARC	22	22		
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	13 049	5 854	7 195	122.91
44562000 TVA DEDUCTIBLE / IMMOB.	1 367	686	681	99.16
44566000 TVA DEDUCT./AUT.BIENS ET SERV.	8 706	12 038	3 332	27.68
44566300 TVA DED AUTOLIQUIDATION	6 770	5 690	1 080	18.98
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER	1 926	1 926		
44571960 TVA COLLECTEE A 20%		3 248	3 248	100.00
46700000 AUTRES DEBITEURS OU CREDITEURS	1 650	150	1 500	NS
46730000 RETENUE DE GARANTIE EIFFAGE	718	718		
46731000 RG CONGREGATION DES SOEURS	1 441	1 441		
46790000 RG NERCAM	858	858		
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		52 531	52 531	100.00
50600002 CAT MAUVE 7149260		52 531	52 531	100.00
DISPONIBILITES	7 981	2 537	5 444	214.54
51200000 BANQUES	7 268		7 268	
51220000 BPPC		1 824	1 824	100.00
53000000 CAISSE	714	714		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	27 201	33 021	5 820	17.63
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 841	2 611	769	29.47
48600003 CCA IVECO	4 502	10 504	6 002	57.14
48600004 CCA KUBOTA		1 294	1 294	100.00
48600005 LBP	695	1 390	695	50.00
48600006 LOA LIXXBAIL	5 053	7 074	2 021	28.57
48600007 PSA	1 886	2 869	984	34.29
48600008 LOA MAN LBP	5 720	7 280	1 560	21.43

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
48600009 CCA LBP MINI PELLE HUBOTA	7 505		7 505	
Total III	260 149	284 743	24 595	8.64
TOTAL GENERAL	294 483	321 878	27 395	8.51

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAL	7 000	7 000		
10130000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	7 000	7 000		
RESERVE LEGALE	700	700		
10610000 RESERVE LEGALE	700	700		
AUTRES RESERVES	160 356	128 790	31 566	24.51
10680000 AUTRES RESERVES	160 356	128 790	31 566	24.51
REPORT A NOUVEAU	75	75		
11900000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	75	75		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	36 377	74 423	38 046	51.12
Total I	204 507	210 988	6 480	3.07
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		8 839	8 839	100.00
51200000 BANQUES		8 839	8 839	100.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	18	18		
45501000 C/C MERCHICA REGIS	18	18		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	38 772	47 744	8 972	18.79
40100000 FOURNISSEURS	38 772	47 744	8 972	18.79
DETTES FISCALES ET SOCIALES	45 587	47 426	1 839	3.88
42102400 AMRI AMAR	1 667		1 667	
42111000 REMUNERATIONS MERCHICA GILLES	2 048	72	1 976	NS
42124000 MEHREZ	1 458		1 458	
42130000 SEVALLE KEVIN		23	23	100.00
42131000 SANCHEZ HUGUES	1 343		1 343	
43100000 SECURITE SOCIALE	9 239	6 983	2 256	32.31
43731000 PRO BTP	5 265	6 467	1 202	18.59
43732000 CNETP CAISSE CONGES PAYES	3 846	3 987	141	3.54
43734000 ADREA	1 453	1 799	346	19.22
43780000 ASMTBTP		266	266	100.00
44200000 ETAT IMPOTS&TAXES REC./TIERS	835	569	266	46.75
44521000 TVA DUE AUTOLIQUIDATION	6 770	5 690	1 080	18.98
44550000 TAXE / CA A DECAISSER	2 425	2 152	273	12.69
44571960 TVA COLLECTEE A 20%	797		797	
44577100 TVA COLLECTEE 10%	8 441	9 418	977	10.38
45700000 DIVIDENDES A PAYER MERCICA REG		10 000	10 000	100.00
AUTRES DETTES	5 599	6 862	1 264	18.42
41000000 CLIENTS	401	401		
46720000 RETENU DE GARANTIE SECTP	2 915	2 915		
46740000 RG CAMPENON BERNARD	1 341	1 341		
46750000 RG MERIDIONALE DE CONSTR RENOV	942	942		
46770000 MERCHICA REGIS		1 264	1 264	100.00
Total IV	89 976	110 890	20 914	18.86
TOTAL GENERAL	294 483	321 878	27 395	8.51

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	974 126	1 029 294	55 168	5.36
70400000 TRAVAUX AUTO LIQUIDATION	234 382	211 722	22 660	10.70
70419600 TRAVAUX A 20%	390 998	282 817	108 181	38.25
70470000 TRAVAUX A 10%	348 746	534 755	186 009	34.78
Chiffre d'affaires NET	974 126	1 029 294	55 168	5.36
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 622	1 622	100.00
74000000 SUBVENTIONS EXPLOITATION		1 622	1 622	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.). TRANSF.DE CHARGES	5 749	11 388	5 639	49.51
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	5 749	11 388	5 639	49.51
AUTRES PRODUITS	44	1	43	NS
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION CRTE	44	1	43	NS
Total des Produits d'exploitation	979 919	1 042 305	62 386	5.99
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	175 481	171 052	4 429	2.59
60100000 ACHATS STOCKES MAT.PREMIERES	162 417	152 440	9 977	6.55
60210000 ACHATS MAT ET FOURN CONSOMMBLE	13 064	18 612	5 548	29.81
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	417 952	428 993	11 041	2.57
60400000 ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	24 028	11 860	12 168	102.60
60410000 VALSUD	7 590	4 903	2 687	54.81
60551000 SOUS TRAITANCE GENERALE	43 290	32 960	10 330	31.34
60630000 FOURNITURES ENTRET PETIT EQUIP	9 950	12 053	2 103	17.45
60631000 VETEMENTS TRAVAIL	3 337	2 044	1 293	63.23
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	774	1 045	271	25.89
60660000 CARBURANTS	26 585	32 743	6 159	18.81
61251200 MINI PELLE KUBOTA	5 075	6 767	1 692	25.00
61251300 LIXXBAIL RENAULT TRUCKS		12 823	12 823	100.00
61251400 LIXXBAIL IVECO PORTEUR	23 064	23 064		
61251600 LBP LOA	7 204	7 204		
61251700 LEASING PSA	5 397	5 397		
61251800 MINIPELLE KUBOTA	8 847	8 847		
61251900 LEASING BERLINGO	3 944	2 054	1 889	91.99
61252100 LBP MAN PORTEUR	18 189	4 677	13 512	288.88
61255300 LIXBAILL CITROEN VASP	7 308	3 409	3 899	114.36
61257000 LEASING RENAULT TRUCKS VFS	6 545	6 545		
61259000 LEASING SHARP PHOTOCOPIES	1 749	2 614	866	33.11
61260000 LOA TOYOTA		2 913	2 913	100.00
61261000 LOA NATIXIS TOYOTA		6 968	6 968	100.00
61265000 LOA LPB CAMERA	1 871	2 027	156	7.69
61266000 LOA MINI PELLE 001726121	1 095		1 095	
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	36 580	36 600	20	0.05
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	13 594	11 072	2 522	22.77
61351000 LOCATION AUTRES SMABTP		1 451	1 451	100.00
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	840	3 570	2 730	76.47
61530000 REPARATION MATERIEL TRANSPORT	12 210	18 735	6 525	34.83
61550000 ENTRETIEN REPAR/MOBILIER	2 520	2 576	56	2.17
61601000 ADI PRET	180	180		
61602000 ASSURANCE PREDICA	180	163	17	10.76
61611000 ASSURANCE PHOTOCOPIEUR	172	102	70	68.77
61613000 ASSURANCE CAMION TOYOTA		447	447	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
61615000 SPB	60	180	120	66.67
61616000 AVIVA ASSU	24 192	18 956	5 236	27.62
61618000 ASSU MINI PELLE	250	333	83	25.00
61619000 ASSU CAMION RENAULT TRUCKS		107	107	100.00
61621000 ASSURANCE CAMION IVECO	208	208		
61623000 ASSU PSA	1 670	1 412	258	18.27
61630000 ASSUR/LOCATION MATERIELS		110	110	100.00
61632000 ASSURANCE LIXXBAIL	454	151	303	200.00
61650000 ASSURANCE SMABTP	10 028	11 351	1 323	11.66
61662000 ASSURANCE CREDIT BAIL NATIXIS		241	241	100.00
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	1 222	306	916	299.48
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTR.	61 131	64 960	3 830	5.90
62260000 HONORAIRES	7 557	7 761	204	2.62
62270000 FRAIS ACTE ET CONTENTIEUX	4	4		
62340000 CADEAUX CLIENTELE	1 188	2 775	1 587	57.19
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	265		265	
62380000 DIVERS POUBOIRES DONS COURANTS	400	1 810	1 410	77.90
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 965	1 990	25	1.28
62520000 IND.REPAS NON SOUMIS	6 519	11 282	4 762	42.21
62570000 RECEPTIONS	20 670	29 545	8 875	30.04
62610000 FRAIS POSTAUX TIMBRES	612	480	131	27.38
62620000 FRAIS TELECOM	4 583	2 950	1 633	55.34
62640000 ABONNEMENT TOTAL	550	693	143	20.58
62700000 SERVICES BANCAIRES	851	1 126	276	24.48
62800000 DIVERS	1 457	2 451	994	40.54
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 242	3 630	612	16.85
63120000 TAXE D APPRENTISSAGE	199	1 210	1 011	83.55
63511100 CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTR	1 347	1 224	123	10.05
63511200 CONTRIBUTION VALEUR AJOUTEE EN	257	258	1	0.39
63515000 CARTE GRISE	680	527	153	29.09
63522000 TAXES FONCIERES	1 303		1 303	
63523000 AUTRES IMPOTS LOCAUX	56		56	
63530000 TAXE A L ESSIEU	400	400		
63540000 DROITS ENREGISTREMENT TIMBRE		11	11	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	212 867	211 099	1 768	0.84
64100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	212 867	211 099	1 768	0.84
CHARGES SOCIALES	124 146	127 215	3 068	2.41
64510000 COTISATIONS URSSAF	49 082	47 894	1 188	2.48
64520000 COTISATIONS MUTUELLES	5 415	2 590	2 824	109.04
64530000 COTISATIONS CAISSE RETRAITE	19 071	23 675	4 604	19.45
64532000 CNETP CAISSE CONGES	40 768	43 231	2 463	5.70
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL PHARMACIE	1 160	1 184	24	2.03
64760000 PLAN EPARGNE ENTREPRISE	7 640	8 641	1 001	11.58
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 010		1 010	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	12 984	11 646	1 338	11.49
68112000 DOT.AMORT.IMMO CORPRELLES	12 984	11 646	1 338	11.49
AUTRES CHARGES	4 543	4	4 539	NS
65800000 CHARGES DIVERSES GESTION CRTE	4 543	4	4 539	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
Total des Charges d'exploitation	952 215	953 639	1 424	0.15
Résultat d'exploitation	27 704	88 666	60 962	68.75
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	1 344	1 260	85	6.71
76100000 PRODUITS DE PARTICIPATION	1 344	1 260	85	6.71
Total des Produits financiers	1 344	1 260	85	6.71
Résultat financier	1 344	1 260	85	6.71
Résultat courant avant impôts	29 049	89 926	60 877	67.70
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	680		680	
77200000 PRODUITS EXCEP./EXERCICES ANT.	680		680	
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	12 500	2 700	9 800	362.96
77500000 PRODUITS CESSIONS ELEM.ACTIF	12 500	2 700	9 800	362.96
Total des Produits exceptionnels	13 180	2 700	10 480	388.15
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	903	565	338	59.84
67120000 AMENDES ET PENALITES	903	565	338	59.84
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	357		357	
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES	357		357	
Total des Charges exceptionnelles	1 260	565	695	123.00
Résultat exceptionnel	11 920	2 135	9 785	458.32
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 592	17 638	13 046	73.97
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 592	17 638	13 046	73.97
Total des produits	994 443	1 046 265	51 821	4.95
Total des charges	958 067	971 842	13 775	1.42
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	36 377	74 423	38 046	51.12

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			1 841.12
01/01/2020 AN S.A.N.	2 610.50		
31/12/2020 CD 1 ER LOYER BERLINGO		769.38	
48600003 CCA IVECO			4 501.72
01/01/2020 AN S.A.N.	10 503.76		
31/12/2020 CD 1 ER LOYER IVECO		6 002.04	
48600005 LBP			695.00
01/01/2020 AN S.A.N.	1 390.00		
31/12/2020 CD 1 ER LOYER LBP		695.00	
48600006 LOA LIXXBAIL			5 052.50
01/01/2020 AN S.A.N.	7 073.50		
31/12/2020 CD 1 ER LOYER LIXXBAIL		2 021.00	
48600007 PSA			1 885.55
01/01/2020 AN S.A.N.	2 869.32		
31/12/2020 CD 1 ER LOYER PSA		983.77	
48600008 LOA MAN LBP			5 720.00
01/01/2020 AN S.A.N.	7 280.00		
31/12/2020 CD 1 ER LOYER MAN LBP		1 560.00	
48600009 CCA LBP MINI PELLE HUBOTA			7 505.00
20/10/2020 AC 001726121 LBP	7 900.00		
31/12/2020 CD 1 ER LOYER LBP MINIPELLE		395.00	
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 AMENDES ET PENALITES			903.09
17/03/2020 TR CHEQUE NO 9285209 AMENDE	17.00		
07/04/2020 TR CHEQUE NO 9285220 AMENDE	35.00		
22/09/2020 TR CHEQUE NO 7056983 AMENDE	17.00		
22/09/2020 TR CHEQUE NO 7056984 AMENDE	17.00		
22/09/2020 TR CHEQUE NO 7056985 AMENDE	17.00		
08/10/2020 TR CHEQUE NO 7057001 AMENDE	17.00		
12/10/2020 TR CHEQUE NO 7057003 AMENDE	17.00		
13/10/2020 TR CHEQUE NO 7057006 REMIJAT	444.09		
10/11/2020 TR CHEQUE NO 9463137 AMENDE	135.00		
19/11/2020 TR CHEQUE NO 9463143 AMENDE	35.00		
26/11/2020 TR CHEQUE NO 9463151 AMENDE	135.00		
10/12/2020 TR CHEQUE NO 9463165 AMENDE	17.00		
67500000 VALEURS COMPT.ELEM.ACTIF CEDES			356.87
31/12/2020 CD Cession / Rebut au 31/12/2020	356.87		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77200000 PRODUITS EXCEP./EXERCICES ANT.			680.00
01/01/2020 CD ALLURELLA STORE		680.00	
77500000 PRODUITS CESSIONS ELEM.ACTIF			12 500.00
10/01/2020 VE 4842 RIEL		12 500.00	

Société A.T.P.R.T.
21 BD ARTHUR MICHAUD
13015 MARSEILLE

DOSSIER FISCAL

ECG PROVENCE
56 AVENUE DU 08 MAI 1945
13240 SEPTEMES LES VALLONS
04.91.65.22.03

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société A.T.P.R.T.		21 BD ARTHUR MICHAUD	
SIRET	4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6	13015 MARSEILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	30 616	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐			
Entreprises nouvelles, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs ☐		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W						

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des flasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
ECG PROVENCE 56 AVENUE DU 08 MAI 1945 13240 SEPTEMES LES VALLONS Tél: 04.91.65.22.03		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date:	03/05/2021
		Lieu:	MARSEILLE
		Qualité et nom du signataire:	PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	MERCHICA REGIS
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES				N° 2065 bis-SD 2021	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065							
H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	42 857		payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d		
Montant des distributions					e		
autres que celles visées en (a),					f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	42 857	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j		
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		42 857
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
1		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
				Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.
M MERCHICA REGIS PRESIDENT 489 FN DE MARTIGUES		2	3	4	5	6	7
LA TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU		567	2020	50 500		10 513	
Mme FINO SANDRA ASSOCIEE 489 RN DE MARTIGUES		133					
LA TRESQUE 13170 LES PENNES MIRABEAU							
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 21 BD ARTHUR MICHAUD		13015 MARSEILLE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0	
		N-1 3 1 1 2 2 0 1 9	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Classe de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...000.....)	DA	7 000	7 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	700	700
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	160 356	128 790
	Report à nouveau	DH	75	75
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	36 377	74 423
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	204 507	210 988
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		8 839
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	18	18
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 772	47 744
	Dettes fiscales et sociales	DY	45 587	47 426
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 599	6 862
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	89 976	110 890
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	294 483	321 878
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	89 976	110 890
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		8 839

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.				Néant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	974 126	FH		FI	974 126 1 029 294
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	974 126	FK		FL	974 126 1 029 294	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	1 622		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	5 749 11 388		
	Autres produits (1) (11)				FQ	44 1		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	979 919 1 042 305	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	175 481 171 052		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	417 952 428 993		
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	4 242 3 630		
	Salaires et traitements*				FY	212 867 211 099		
	Charges sociales (10)				FZ	124 146 127 215		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA	12 984 11 646			
				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD						
	Autres charges (12)	GE	4 543 4					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	952 215 953 639	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	27 704 88 666	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 344 1 260		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)	GP	1 344 1 260					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)	GU						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 344 1 260		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	29 049 89 926		

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	680		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	12 500	2 700	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	13 180	2 700	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	903	565	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	357		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 260	565	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	11 920	2 135	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	4 592	17 638	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	994 443	1 046 265	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	958 067	971 842	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	36 377	74 423	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières									HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *									HP			
	{ - Crédit bail immobilier									HQ	87 322	83 402	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9) Dont transferts de charges									A1	5 749	11 388	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A6			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A8			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société A.T.P.R.T.</u>										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]				KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]				KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]				KP		KQ		KR			
		[Dont Composants M3]				KS	38 510	KT		KU	3 322		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	32 594	KW		KX	4 805		
		Matériel de transport *				KY	21 552	KZ		LA	499		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	8 879	LC		LD	1 915		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		IJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	101 535	LO		LP	10 541	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M		8T		
		Autres participations				8U			8V		8W		
Autres titres immobilisés				IP			IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT		5 553	IU		IV				
TOTAL IV				LQ		5 553	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	107 088	ØH		ØJ	10 541		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4					
		par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW				
CORPORELLES	Terrains		IP		IX		LY		LZ				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW			
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G					
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		378		ØL		117 251			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
ECG PROVENCE

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE		PF		PG		PH
Terrains			PI		PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	30 935	QA	3 897	QB		QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	14 952	QE	5 116	QF		QG
	Matériel de transport		QH	15 560	QI	3 083	QJ	21	QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 507	QM	887	QN		QO
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT
TOTAL III			QU	69 954	QV	12 984	QW	21	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)			ØN	69 954	ØP	12 984	ØQ	21	ØR

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc. et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Quadra

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	5 553	UV	5 553	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	185 699		185 699						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	180		180						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	13 049		13 049					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	18 769		18 769					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 270		7 270						
	Charges constatées d'avance	VS	27 201		27 201						
	TOTAUX		VT	257 721	VU	257 721	VV				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	38 772		38 772						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 517		6 517						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 803		19 803						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	18 432		18 432						
Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	835		835						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	18		18						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	5 599		5 599						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	89 976	VZ	89 976						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0									
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	36 377									
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE	XE												
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)			WG													
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB													
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW	903											
	Amendes et pénalités			WJ	903			Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	4 592									
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)							I8										
				{ - imposées au taux de 0 %							ZN										
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			{ - Plus-values nettes à court terme							WN										
				{ - Plus-values soumises au régime des fusions							WO										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ													
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8														
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3											
										TOTAL I	WR	41 872									
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE											
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *										WS											
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT											
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV										
				{ - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)							WH										
				{ - imposées aux taux de 19 %							WP										
				{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW										
				{ - imputées sur les déficits antérieurs							XB										
				Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ											
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		{ Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations							2A	XA											
		{																			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX											
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY										
	Majoration d'amortissement *										XD										
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF											
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA												
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC													
	Bassin urbain à dynamiser (art.44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC													
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS											
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)			X9	Créance dégelée par le report en arrière du déficit			ZI	XG	11 256									
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2											
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	11 256									
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables					bénéfice (I moins II)		XI	30 616			XJ										
					déficit (II moins I)																
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL				XL										
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	30 616			XO										

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

31/12/2020

[illegible]

Désignation de l'entreprise : <u>Société A.T.P.R.T.</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	(0)	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	(0)	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	(0)	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis AL 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis AL 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>Société A.T.P.R.T.</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	75	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
						- Autres réserves	ZD	31 566			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	74 423		Dividendes		ZE	42 857			
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	0F	74 498		Report à nouveau		ZG	75			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	74 498		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :											
Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ	156 018		210 422			
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	74 907		49 723			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	51 014		52 694			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	61 131		64 960			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	7 561		7 761			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	223 339		253 856			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	417 952		428 993			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 604		1 482			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	2 638		2 148			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	4 242		3 630			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	115 574		112 203			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	92 794		93 866			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*				0B	201 142					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1	RACHAT NATIXIS LE	378	21		357
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	12 500	12 143				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)			12 143			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société A.T.P.R.T.				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	7
dont apprentis			YF		
dont handicapés			YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	974 126
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	12 143
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	986 269
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	44
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	5 749
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	680
TOTAL 2				OM	6 473
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	175 481
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	277 491
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	87 322
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	4 543
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	544 837
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	447 906
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	447 906
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	986 269	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 7
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 124 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1329-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2053-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.T.P.R.T.

ADRESSE (voie) 21 BD ARTHUR MICHAUD

CODE POSTAL 13015 VILLE MARSEILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	700

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MERCHICA Prénom(s) REGIS

Nom marital % de détention 81.00 Nb de parts ou actions 567

Naissance : Date 310769 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays

Adresse : N° 489 Voie FN DE MARTIGUES

Code postal 13170 Commune LES PENNES MIRABEAU Pays

Titre (2) Mme Nom patronymique FINO Prénom(s) SANDRA

Nom marital MERCHICA % de détention 19.00 Nb de parts ou actions 133

Naissance : Date 130170 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays

Adresse : N° 489 Voie RN DE MARTIGUES

Code postal 13170 Commune LES PENNES MIRABEAU Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

4 7 7 5 7 5 5 8 3 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.T.P.R.T.

ADRESSE (voie)

21 BD ARTHUR MICHAUD

CODE POSTAL

13015

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	Pays

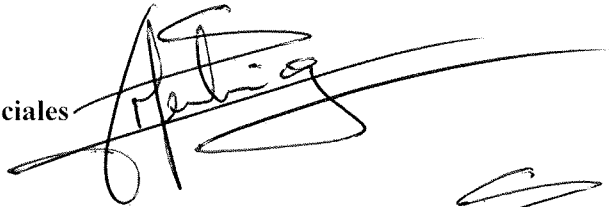
SAS ATPRT
Société par action simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 21, bd Arthur Michaud
13015 MARSEILLE
B 477 575 583 RCS MARSEILLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, et le trente juin à dix heures, les associés se sont réunis au siège social à **MARSEILLE**, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la présidence.

Sont présents :

M MERCHICA Régis,
En sa qualité de président,
Titulaire de cinq cents soixante sept parts sociales
De dix euros chacune.




Mme FINO Sandra épouse MERCHICA,
En sa qualité d'associée,
Titulaire de cents trente trois parts sociales
De dix euros chacune.

Total des parts présentes ou représentées : **700** parts sur les **700** parts composant le capital social.

M MERCHICA Régis préside la séance en qualité de **président**.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2020** ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.



L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2020** et quitus à la présidence ;
- affectation du résultat ;
- rapport spécial du *président* sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- ratification de la rémunération de la gérance ;
- questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2020**, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2020** lesquels font apparaître **un bénéfice de 36 377 euros**.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte des modifications apportées à la présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation desdits comptes, telles qu'elles sont décrites et justifiées dans l'annexe.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée **à l'unanimité**

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le **bénéfice de l'exercice s'élevant à 36 377 euros** de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 36 377 euros.

AFFECTATION

- **Distribution de dividendes soit 21 429 euros**
- **Reserve facultative : 14 948 euros**

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée à l'unanimité**.



MONTANT MIS EN PAIEMENT

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 30.61 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1 juillet 2021.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 24 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués
Année 2017	50 000 €	
Année 2018	50 000 €	
Année 2019	42 857 €	

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au président au cours de l'exercice pour un montant de **67 556 euros**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée **à l'unanimité**.

CINQUIEME RESOLUTION

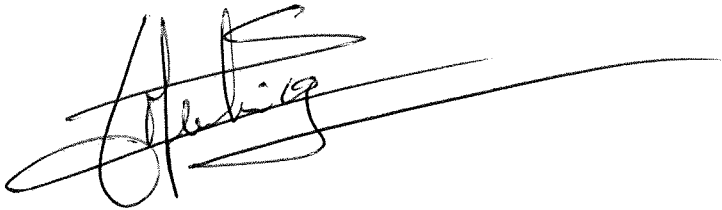
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est **à l'unanimité**.

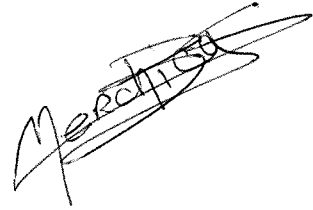
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **onze heures**.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par tous les associés présents.

Le président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Les associés

A handwritten signature in black ink, appearing to be a name followed by a large, sweeping horizontal stroke.